

## Cirque en mouvement par la Cie Le doux supplice En attendant le grand soir

**La compagnie Le doux supplice rejoint les artistes associés à l'Estive pour d'intenses moments de partage avec le public. Mêlant le cirque à la danse dans un même mouvement, elle propose des spectacles où la contagion du mouvement agit comme un fluide magique, rassemblant toutes les énergies dans une joyeuse communion.**

Le DJ distrait s'éclipse un instant et le spectacle commence. Timidement, les uns après les autres, les huit acrobates et danseurs investissent la scène et l'éprouvent, en font le tour, échauffent leurs corps, testent ceux qui les entourent par des jeux de confiance, jusqu'à s'enhardir. Alors vient la danse, comme un doux tourbillon en constante métamorphose. Ici, la danse n'a pas de frontière et

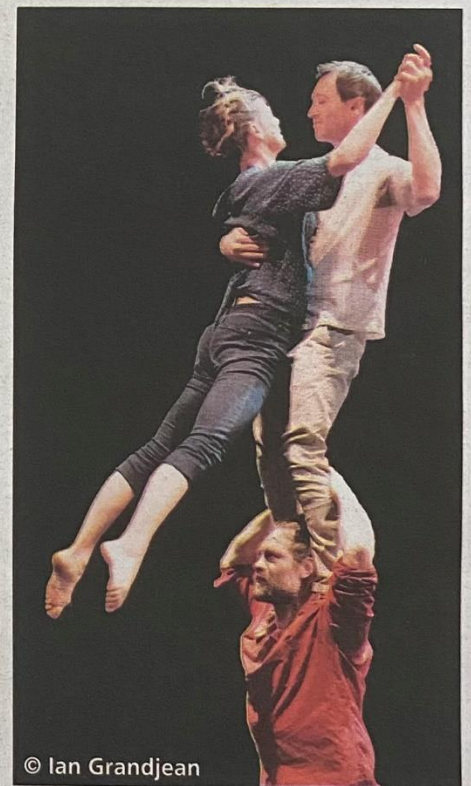
se mélange à l'acrobatie. Danses folkloriques, danses de couple ou de groupe, ambiance boîte de nuit sont tour à tour conviées sur scène, aux côtés de portés vertigineux et de figures circassiennes. Le DJ revenu joue avec le rythme et se laisse entraîner par le flot des danseurs. Le spectacle devient un jeu où chacun, emporté par le mouvement commun, lâche prise et se laisse gagner par l'énergie collective.

En attendant le grand soir est un appel à la liberté et à la communauté. Le geste proposé par l'un est repris par l'autre, dans une adaptation constante non seulement des corps entre eux, mais aussi de la musique au geste, et du geste à la musique. Le public est invité, jamais forcé, à participer, à s'exprimer, à danser?! Jusqu'à ce que le spectacle se transforme en fête.

Parallèlement à sa participation au collectif XY, Pierre-Jean Bréaud crée avec Camille Rault-Verprey, en 2018, la compagnie Le doux supplice. Mêlant cirque, danse, musique et

improvisation, les spectacles conçus deviennent des lieux de rencontre entre différentes disciplines, mais aussi entre les artistes et le public qui prend part à la création.

Vendredi 30 septembre à 20h30 et  
Samedi 1er octobre à 18h00, à l'Estive à  
Foix. Durée : 1h30 dès 8ans.



© Ian Grandjean